

BACCALAUREAT GENERAL Session 2025

Centres étrangers rattachés à l'Académie de Nantes,

Inscription aux épreuves terminales

Mesdames et Messieurs les responsables des candidats

RAPPEL : sauf exceptions, les candidats présentent le baccalauréat général en deux années ; ils s'inscrivent d'abord aux épreuves anticipées (épreuves de 1ère), puis, l'année suivante, aux épreuves terminales du baccalauréat général.

Le registre des inscriptions des candidats aux épreuves terminales du baccalauréat général de la session 2025 sera ouvert à compter du **mardi 5 novembre (9h) jusqu'au jeudi 28 novembre 2024 (20h)**.

- Pour les candidats suivant la totalité de leur scolarité au CNED en carte réglementée de terminale générale, les inscriptions aux épreuves terminales seront effectuées directement par le CNED, entre le 4 et le 30 novembre 2024.

Pour les candidats individuels (ou CNED libre)

- L'inscription doit être effectuée via l'application [CYCLADES](#). (Ctrl+clic pour suivre le lien). Les candidats inscrits aux épreuves de 1ère en 2021, 2022, 2023 ou 2024 doivent **OBLIGATOIREMENT** utiliser leur compte CYCLADES de 1ère pour s'inscrire aux épreuves terminales de la session 2025. De même, les candidats redoublants ou triplant leur année de terminale doivent **OBLIGATOIREMENT** utiliser le compte CYCLADES créé la ou les session(s) précédente(s). Chaque candidat doit disposer d'un **SEUL** compte CYCLADES.
- Les candidats qui n'ont jamais eu de compte CYCLADES, doivent le créer pour s'inscrire (**Cas exceptionnel de dérogation**).

Attention : la totalité des documents justificatifs demandés devra être déposée par le candidat individuel sur son compte CYCLADES **au plus tard le vendredi 6 décembre 2024**. En l'absence de ces documents justificatifs, l'inscription à la session 2025 ne pourra pas être validée.

Aucun changement d'académie d'inscription ne pourra intervenir après le 31 mars 2025.

Pour tout renseignement :

Contactez le bureau DEC1 - Organisation des baccalauréats général et technologique - à l'adresse suivante : dec.bgt.coordinateurs@ac-nantes.fr

Candidats résidant dans un des pays d'Afrique rattachés à l'académie de Nantes

(Bénin, Ghana, Niger, Nigeria, Togo, Congo, République Démocratique du Congo, Cameroun, Gabon, Guinée Équatoriale, République Centrafricaine, Tchad)

- **candidats individuels** : le registre des inscriptions aux épreuves terminales du baccalauréat général 2024 sera ouvert dans la journée du **mardi 5 novembre jusqu'au jeudi 28 novembre 2024 au soir**.

Les **candidats individuels** résidant dans l'un des pays d'Afrique précités doivent se présenter avec leur confirmation d'inscription (qu'ils auront téléchargée et imprimée à partir de leur compte CYCLADES) **avant le vendredi 6 décembre 2024** à l'établissement d'enseignement français où ils présenteront leurs épreuves écrites et orales de baccalauréat en 2025 (pour le Bénin, auprès de l'EFE MONTAIGNE - Cotonou), afin de s'acquitter de leurs **frais de participation à l'organisation des épreuves d'examen**.

L'inscription aux épreuves terminales de la session 2025 du baccalauréat général ne pourra pas être validée si les frais susvisés ne sont pas payés.

Aucune inscription ne pourra être enregistrée après le jeudi 28 novembre 2024 au soir.

Aucun centre d'épreuves de baccalauréat n'étant ouvert au Niger pour la session 2025, les candidats individuels de terminale sont invités à se rapprocher d'un établissement français situé dans un pays voisin pour une inscription à l'examen ; c'est ensuite dans ce même centre qu'ils présenteront leurs épreuves en mai et juin 2025.

Le Proviseur Adjoint